

CHAMPIONNAT REGIONAL CSO AMATEUR

DE NOUVELLE AQUITAINE

2026

REGLEMENT

Le Centre Equestre de Lege Cap Ferret en partenariat avec le Comité Régional d'Equitation Nouvelle-Aquitaine, organise le championnat régional CSO Amateur. Concours N°202633024.

Article 1 : Date et lieu

Le championnat régional CSO Amateur 2026 se déroulera du 01 au 04 Octobre 2026 à LEGE CAP FERRET (33)

Article 2 : Conditions de participation

Le championnat régional CSO Amateur 2026 est ouvert à tous les cavaliers titulaires d'une licence Compétition FFE prise au titre d'une structure de Nouvelle Aquitaine ou dont la domiciliation sportive est en Nouvelle Aquitaine (CF Règlement général art. 4.1)

- ✓ Chaque cavalier peut engager au plus 2 chevaux
- ✓ Chaque cavalier ne peut concourir que sur un seul championnat (S'il engage 2 chevaux sur le concours, il doit déclarer avant la 1re étape courue quel championnat il court et avec quel cheval, faute de quoi c'est sa première participation qui définira le championnat couru).
- ✓ Le championnat se courre sur 3 étapes avec 1 seul engagement
- ✓ Un Cheval ne peut concourir que sur un seul championnat.
- ✓ Le championnat est ouvert aux chevaux de 6 ans et plus (exception : Championnat AM3 ouvert aux chevaux de 5 ans ou plus).
- ✓ Changement de cheval réglementaire est autorisé

Article 3 : Barème et déroulement des épreuves

Le championnat régional se courre sur 3 étapes (avec 1 seul engagement)

	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Am 3		95	100	100
Am 2		105	110	110
Am 2 Major		105	110	110
Amateur 1	115	120	120	
Amateur 1 Elite	120	125		125

- BAREME AM Elite AM1 AM 2 AM2 MAJOR ET AMA 3

1ère étape : Epreuve type barème A chrono jugé au Barème C

L'ordre de passage est celui publié sur ffecompet.

Classement provisoire à l'issue de la 1ère étape :

Le résultat obtenu pour chaque concurrent est converti en points en multipliant par 0.50 le temps décompté en seconde et centième de seconde de chaque concurrent

Le résultat est arrondi aux deux premières décimales.

Le concurrent ayant obtenu après cette conversion le moins de points recevra 0 point de pénalités.

Les autres concurrents seront crédités du nombre de pénalités représentant l'écart des points les séparant chacun du 1^{er} concurrent.

Concurrent éliminé ou ayant abandonné :

Le temps du concurrent le plus pénalisé, majoré de 20 secondes et multiplié du coefficient ci-dessus sera appliqué pour la conversion en points de pénalités du résultat des concurrent éliminé ou ayant abandonné

2ème étape : Epreuve préparatoire Barème A sans Chrono et sans barrage

L'ordre de passage des concurrents est l'inverse de celui du classement général provisoire à l'issue de la 1ère étape.

Classement provisoire çà l'issue de l'étape 2 :

Il s'obtient en additionnant les pénalités obtenues par les couples sur les 2 premières étapes.

Les éliminée ou les cavaliers ayant abandonné dans la 2ème étape se verront attribuer le score du 1er couple dans l'étape en question + 20 points.

3eme étape : Epreuve Préparatoire Barème A sans chrono et sans Barrage.

L'ordre de passage est l'ordre inverse du classement provisoire au cumul des points.

Les éliminée ou les cavaliers ayant abandonné dans la 2ème étape se verront attribuer le score du 1er couple dans l'étape en question + 20 points.

LE CLASSEMENT GENERAL sera établi au cumul des points des 3 étapes.

En cas d'ex aequo ils seront départagés par le résultat de l'étape 1.

Article 4 : Remise des prix .

Une remise des prix aura lieu après chaque étape.

La remise des prix du championnat de chaque niveau aura lieu à l'issue de la finale.

Les 3 premiers cavaliers du classement général de chaque niveau seront récompensés par le CRENA.

(présence du cavalier en tenue et à cheval obligatoire)

Article 5: Dotations

EPREUVE	1ere ETAPE	2eme ETAPE	3eme ÉTAPE
AMATEUR 3	200	300	400
AMATEUR 2	400	500	600
AMATEUR 2 MAJOR	400	500	600
AMATEUR 1	600	800	1000
AMATEUR ELITE	1000	1000	1200

Répartition réglementaire : 1 prix pour 4 partants avec un minimum de 8 prix.

Comité Régional d'Equitation Nouvelle-Aquitaine
Maison des sports - 2 avenue de l'université 33400 TALENCE
nouvelleaquitaine.ffe.com



CHAMPIONNAT REGIONAL CSO AMATEUR DE NOUVELLE AQUITAINE

2026

A l'occasion de ce championnat sera organisé Le Trophée des clubs par équipe du CRENA

Article 1 : Date et lieu

La Trophée des clubs CSO Amateur 2026 se déroulera du 01 au 04 Octobre 2026 à Lege Cap Ferret (33)

Article 2 : Conditions de participation

La Trophée des clubs CSO Amateur 2026 est ouvert à tous les cavaliers titulaires d'une licence

Compétition FFE prise auprès d'une structure de Nouvelle Aquitaine

- ✓ Les clubs qui veulent participer doivent composer une seule équipe de 3 cavaliers licenciés dans leur structure
- ✓ Les 3 cavaliers qui composent l'équipe doivent participer à l'un des championnats
- ✓ La composition de l'équipe peut être un panachage de cavalier entre les différents niveaux du championnat amateur
- ✓ L'équipe doit être déclarée par écrit en tribune du jury avant le début de la 1^{ère} étape.

(Préciser Nom de l'équipe +Nom, Prénom, Nom du Cheval, Championnat couru, N° Dossard pour chaque cavalier constituant l'équipe).

Une fois l'équipe déclarée, aucun changement ni remplacement de cavaliers ou de chevaux n'est autorisé.

Article 3 : Le règlement

Le vainqueur du trophée des Clubs sera celui qui aura le total le moins élevé de points, obtenu en additionnant les points cumulés par chaque cavalier sur les 3 étapes du Championnat.

En cas de Non partant d'un des cavaliers d'une équipe, l'équipe sera considérée ABANDON du Trophée des Clubs.